



ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2022-2023

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE
L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES
MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

Avril 2022

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX
--

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour ;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission ;
 - c) les personnes rencontrées ;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - les détails de ces ententes ;
 - les résultats obtenus à ce jour ;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé ;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés,
 - j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts ;
 - k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions ;
 - l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.
2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :
 - a) les raisons du déplacement ;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - c) les coûts ventilés ;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022 , et les prévisions pour 2022-2023 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
 - e) le but visé par chaque dépense ;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022 , et les prévisions pour 2022-2023 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) le rapport de statistique sur la portée et la clientèle visée;

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
- b) le but visé par chaque dépense ;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
- f) le but visé par chaque dépense ;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ;
- m) le but visé par chaque dépense ;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement ;
- b) le but recherché par chaque dépense ;
- c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 ;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;

- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ;
 - h) le but visé par chaque dépense ;
 - i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.
7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 ;
 - b) le but visé par chaque dépense ;
 - c) la nature de la formation ;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation ;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.
8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :
- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
 - d) la date d'octroi du contrat ;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ;
 - f) l'échéancier ;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune ;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions ;
 - c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ;
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
 - e) une description de son mandat ;
 - f) la date de début de son contrat ;
 - g) la date prévue de fin de son contrat ;
 - h) sa rémunération annuelle.
11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet ;
 - b) la nature du projet ;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;

- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2021-2022.

12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie ;
- b) le mobilier de bureau ;
- c) l'ameublement ;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ;
- e) le distributeur d'eau de source ;
- f) le remboursement des frais de transport ;
- g) le remboursement des frais d'hébergement ;
- h) le remboursement des frais de repas ;

- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec ;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.
14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisé, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils ;
 - d) le coût d'utilisation des appareils ;
 - e) le coût des contrats téléphoniques ;
 - f) les noms des fournisseurs ;
 - g) le nombre de minutes utilisées ;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :
- a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ;
 - b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;
 - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;
 - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ;
 - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et

- agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ;
 - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ;
 - m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - n) le nombre d'employés permanents et temporaires ;
 - o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ ;
 - p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;
 - q) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
 - r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
16. Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 :
- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;
 - c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location ;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué ;
 - c) la superficie totale réellement occupée ;
 - d) la superficie inoccupée ;
 - e) le coût de location au mètre carré ;
 - f) le coût total de ladite location ;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ;
 - h) la durée du bail ;
 - i) propriétaire de l'espace loué ;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant ;
 - k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse ;
 - l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
18. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés ;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci ;
 - c) Les coûts d'entretien annuel ;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci ;
19. Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.
20. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux ;
 - b) les coûts ;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

21. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux ;
 - b) les coûts ;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
22. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
 - b) le titre de la fonction ;
 - c) l'adresse du port d'attache ;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés ;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant ;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus ;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale relèvent-ils ;
 - h) la description de tâches ;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet ;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet ;
 - k) la masse salariale totale par cabinet ;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée ;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directives sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directives concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
23. Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
 - b) la circonscription électorale ;
 - c) le montant attribué ;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne ;
 - b) le poste occupé ;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle ;
 - e) la date de l'assignation hors structure ;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ;
 - g) les prévisions pour 2022-2023.
25. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial ;
 - b) le salaire ;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu ;
 - d) la date de la mise en disponibilité ;
 - e) les prévisions pour 2022-2023.

26. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ;
 - b) par catégorie d'âge ;
 - c) prévisions pour 2022-2023.
27. Pour chaque ministère et organisme, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
28. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par mission.
29. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne ;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme ;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - d) l'assignation initiale ;
 - e) l'assignation actuelle ;
 - f) la date de l'assignation hors structure ;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
30. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun ;
 - b) le fournisseur ;
 - c) la nature du service.
- Ventiler le montant total par catégorie.
31. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun ;
 - b) le fournisseur ;
 - c) la nature du service.
- Ventiler le montant total par catégorie.
32. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisés par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
33. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- a) le nom du site Web ;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
 - c) les coûts de construction du site ;

- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait, et les raisons du changement) ;
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites, ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour ;
 - h) le responsable du contenu sur le site ;
 - i) les noms de domaines réservés ;
 - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
34. Nominations, pour 2021-2022, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
- a) la liste ;
 - b) le nom de la personne ;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes ;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat ;
 - e) le résultat du travail effectué ;
 - f) les échéances prévues ;
 - g) les sommes impliquées.
35. Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
- a) les régions et les villes visitées ;
 - b) les personnes et organismes rencontrés ;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
 - d) les raisons du déplacement ;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - f) les coûts ventilés ;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
36. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022 :
- a) le détail des mandats ;
 - b) le coût (déplacements, etc.) ;
 - c) le nombre de ressources affectées ;
 - d) le nombre de rencontres ;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ;
 - f) l'objet ;
 - g) les dates.
37. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
38. La liste des ententes, et leur nature, signées en 2021-2022 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
39. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.

40. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère et les projections pour l'année 2022-2023.
41. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2021, pour 2022-2023.
42. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
44. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
45. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
46. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
47. Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
48. Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
49. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
50. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

51. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.
52. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.
53. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.
54. Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.
55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.
56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.
57. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
58. Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.
59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
 - a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
60. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
62. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, recommandations etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2021-2022 en indiquant pour chacun :
 - a) le sujet ;
 - b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation ;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

63. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
64. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.
65. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :
- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les participants ;
 - d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec*.
66. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
67. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
68. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
69. Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2021-2022.
70. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :
- a) Fournir tout scénario et étude réalisés par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022.
 - b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination.
 - c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.

Suivi de plans d'actions

71. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2021-2022.
72. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.
73. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.
74. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
75. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).
76. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre l'application du rapport « Le racisme au Québec, tolérance zéro » du Groupe d'action contre le racisme.
77. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2021-2022.
78. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.
79. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2021-2022.
80. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
81. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).
82. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».
83. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».
84. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
85. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».
86. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».

87. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.
88. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.
89. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».
90. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.
91. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.
92. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.
93. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Politique bioalimentaire 2018-2025.
94. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois.
95. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.
96. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.
97. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.
98. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.
99. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.
100. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.
101. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.
102. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.
103. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.
104. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.

105. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.
106. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.
107. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.
108. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.
109. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.
110. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la conciliation travail-famille.
111. Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)
112. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'électrification des transports.
113. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.
114. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes.
115. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.
116. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.
117. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.
118. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».

COVID-19

119. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :
 - a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié
 - b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022;
 - c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;

120. Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021 et le montant des primes qui n'ont toujours pas été versées.
121. Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2021-2022.
122. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)
123. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.
124. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) :
- a) Liste des contrats;
 - b) Nom du fournisseur;
 - c) Montant déboursé.
125. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
126. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.
127. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022:
- a) Les sommes dépensées;
 - b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
 - c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
128. Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2021-2022:
- a) Total des dépenses réalisées;
 - b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);
 - c) Liste des fournisseurs retenus;
 - d) Coûts d'installation;
 - e) Liste des contrats accordés et montants déboursés;
 - f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif;
129. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :
- a) Le total des sommes dépensées;
 - b) Le nom des fournisseurs retenus;
 - c) La liste des contrats.
130. Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou , en lien avec la pandémie de la COVID-19
131. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

132. Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public)
133. Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2021-2022.

Étude des crédits 2022-2023
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2022-2023 non répondues	Motif
NR1	PLQ-4	Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée. Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.	Répondue par la réponse à la question 3
NR2	PLQ-7 PQ-6	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	Répondue par la réponse à la question 5
NR3	PLQ-12	Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet ; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e) les plus récentes évaluations du coût du projet ; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; F9g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : l) la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	Répondue par la réponse à la question 9
NR4	PLQ-17	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2021-2022 et les indemnités de retraite qui seront versées.	Répondue par la réponse à la question 13a
NR5	PLQ-19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	Répondue par la réponse à la question 15
NR6	PLQ-21 PQ-19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	Répondue par la réponse à la question 16
NR7	PLQ-27 PQ-25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	Répondue par la réponse à la question 12p
NR8	PLQ-28 PQ-26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par mission.	Répondue par la réponse à la question 12i
NR9	PLQ-31	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. Ventiler le montant total par catégorie.	Répondue par la réponse à la question 23
NR10	PLQ-34 PQ-31	Nominations, pour 2021-2022, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.	Répondue par la réponse à la question 6
NR11	PLQ-116	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.	Répondue par la réponse à la question 48
NR12	PLQ-121	Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2021-2022.	Répondue par la réponse à la question 21
NR13	PLQ-122	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	Répondue par la réponse à la question 6
NR14	PLQ-123	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	Répondue par la réponse à la question 6
NR15	PLQ-124	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.	Répondue par la réponse à la question 6
NR16	PLQ-128	Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 : a) Total des dépenses réalisées; b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.); c) Liste des fournisseurs retenus; d) Coûts d'installation; e) Liste des contrats accordés et montants déboursés; f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif.	Répondue par la réponse à la question 6
NR17	PQ-10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	Répondue par la réponse à la question 6
NR18	QS-1	Nombre de postes ouverts pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Répondue par la réponse à la question 12l
NR19	QS-7	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	Répondue par la réponse à la question 6
NR20	QS-9	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 54
NR21	QS-12	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 14
NR22	PLQ-38 PQ-36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2021-2022 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	Répondue par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
NR23	PLQ-48 PQ-45	Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Répondue par le ministère du Conseil exécutif
NR24	PLQ-51 PQ-50	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR25	PLQ-52 PQ-51	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR26	PLQ-53 PQ-52	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par le ministère des Transports
NR27	PLQ-54 PQ-53	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	Répondue par le ministère des Transports
NR28	PLQ-55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR29	PLQ-56 PQ-55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.	Répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour tous les ministères et organismes
NR30	PLQ-57 PQ-56	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR31	PLQ-58 PQ-57	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	Répondue par le ministère de la Justice
NR32	PLQ-71	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2021-2022.	Répondue par le Secrétariat à la jeunesse

Étude des crédits 2022-2023
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR		# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2022-2023 non répondues	Motif
NR33	PLQ-72	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.		Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR34	PLQ-73	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.		Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR35	PLQ-75	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).		Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR36	PLQ-76	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre l'application du rapport « Le racisme au Québec, tolérance zéro » du Groupe d'action contre le racisme.		Répondue par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme
NR37	PLQ-77	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2021-2022.		Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
NR38	PLQ-79	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2021-2022.		Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR39	PLQ-80	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.		Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR40	PLQ-81	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).		Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR41	PLQ-82	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».		Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR42	PLQ-83	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».		Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR43	PLQ-84	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.		Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR44	PLQ-85	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».		Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR45	PLQ-86	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».		Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
NR46	PLQ-87	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.		Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR47	PLQ-88	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.		Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR48	PLQ-89	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».		Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR49	PLQ-91	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR50	PLQ-92	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.		Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR51	PLQ-93	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Politique bioalimentaire 2018-2025.		Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR52	PLQ-94	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois.		Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR53	PLQ-95	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR54	PLQ-96	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR55	PLQ-97	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat - Oser entreprendre 2017-2022.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR56	PLQ-98	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR57	PLQ-99	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR58	PLQ-100	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR59	PLQ-101	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR60	PLQ-102	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.		Répondue par le ministère des Transports
NR61	PLQ-103	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation
NR62	PLQ-104	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.		Répondue par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
NR63	PLQ-105	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.		Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie
NR64	PLQ-106	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.		Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR65	PLQ-107	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.		Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR66	PLQ-108	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.		Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR67	PLQ-109	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.		Répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
NR68	PLQ-114	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut rsque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes.		Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR69	PLQ-115	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.		Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR70	PLQ-117	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.		Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR71	PLQ-118	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».		Répondue par le Secrétariat à la condition féminine

Étude des crédits 2022-2023
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2022-2023 non répondues	Motif
NR72	PLQ-120	Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2021-2022 et le montant des primes qui n'ont toujours pas été versées.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR73	PQ-9	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR74	PQ-54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
NR75	QS-3	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	Répondue par le ministère des Transports
NR76	QS-4	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones
NR77	QS-5	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR78	QS-6	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR79	QS-13	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées au cours de la présente législature.	Répondue par le ministère de la Justice
NR80	PLQ-15h PQ-16g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR81	PLQ-62	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2021-2022 en indiquant pour chacun : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts reliés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR82	PLQ-64	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR83	PLQ-65	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR84	PLQ-69	Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2021-2022.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR85	PLQ-110	Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la conciliation travail-famille.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR86	PLQ-111	Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR87	PLQ-112	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'électrification des transports.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR88	PLQ-113	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR89	PLQ-130	Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou , en lien avec la pandémie de la COVID-19.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR90	PLQ-132	Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public).	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR91	PLQ-133	Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2021-2022.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR92	PQ-47	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR93	PQ-58	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2021-2022, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).7	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés
 - j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
 - k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.
 - l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.
-

Aucun voyage hors Québec n'a été fait par le Tribunal administratif du logement durant la période 2021-2022.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- j) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- l) Sans objet

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :
- a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-

Aucun voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère au Québec n'a été fait par un dirigeant du Tribunal administratif du logement durant la période 2021-2022.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17). Inscrire le lien Internet.

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant:
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du TAL en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : <https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp> .

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le cabinet ministériel :

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet

Par le ministère ou l'organisme :

- e) 325 \$ pour la participation au Salon Visez Droit
- f) Faire connaître les droits et les obligations des locataires et locateurs en matière de bail résidentiel
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) Sans objet
- j) Sans objet
- k) Sans objet
- l) Sans objet
- m) Sans objet
- n) Sans objet
- o) Sans objet

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) Aucune dépense n'a été effectuée en 2021-2022.
- b) Sans objet
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) Aucune dépense n'a été effectuée en 2021-2022.
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- g) Sans objet
- h) Sans objet
- i) Sans objet

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant:
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d’octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l’échéancier;
 - g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ (2021-2022)

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
163495 Canada inc. (Best Western Plus Gatineau-Ottawa Hôtel)	Location de salle	GG	1 300,00 \$
9332-3947 Québec inc. (Plaza Universel)	Location de salle	GG	22 350,00 \$
9343-0114 Québec inc. (Centre des Congrès de Saint-Hyacinthe)	Location de salle	GG	1 200,00 \$
9454-9920 Québec inc.	Abonnement sportif virtuel	GG	3 897,00 \$
Air Spécialiste inc.	Entretien salle des serveurs	GG	2 966,00 \$
Artopex inc.	Mobilier de bureau	GG	16 194,61 \$
AVShop.ca	Fournitures	GG	2 590,00 \$
Boisjoly, Bédard & associés inc.	Transcription	GG	1 429,00 \$
CDW Canada corp.	Fournitures	GG	23 713,11 \$
Complexe 1425 RLO S.E.C	Entretien - Covid-19	GG	24 441,80 \$
Confidentiel déchetage de documents inc.	Déchetage de documents	Achats regroupés	4 153,05 \$
Conservatoire de musique et d'art dramatique de Val-d'Or	Location de salle	GG	2 600,00 \$
Consultants MHD, experts en médecine du travail, Les	Service de santé	GG	1 750,00 \$
Courrier du Suroît (logiciels personnalisés du Suroît inc.)	Courrier et messagerie	GG	2 827,80 \$
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Transport de mobilier	Achats regroupés	3 417,46 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Dre Nathalie Hamel inc.	Service de santé	GG	1 867,00 \$
Druide Informatique inc.	Licence informatique	GG	1 728,00 \$
Électronique Microtech Canada inc.	Système de gestion d'aire d'attente	GG	6 295,00 \$
Emballages 3S	Fournitures	GG	1 506,75 \$
Enviro Connexions	Service de recyclage	GG	1 718,26 \$
Equipbureau Canada inc.	Fibre optique	GG	9 035,99 \$
Étude Coulombe, Dubé, huissiers de justice - Div. de Gagnon, Sénéchal, Coulombe	Huissier	Honoraires tarifés	1 509,56 \$
Étude Daniel Jean Huissier	Huissier	Honoraires tarifés	3 266,93 \$
Étude Derepentigny inc.	Huissier	Honoraires tarifés	1 078,11 \$
Évaluation Personnel Sélection International inc.	Évaluation de candidatures	GG	5 185,00 \$
Fasken Martineau Dumoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Avocat		10 320,00 \$
Foxit Software inc.	Fournitures	GG	2 187,52 \$
Galarneau, Sauvé inc.	Huissier	Honoraires tarifés	4 362,27 \$
Gestion d'achats Ram inc.	Fournitures	Achats regroupés	6 830,49 \$
Global Payments	Location de terminaux PDV	GG	13 968,35 \$
Groupe de sécurité Garda s.e.n.c.	Agent de sécurité	GG	22 785,60 \$
Groupe Magnitude inc.	Fournitures	GG	1 946,00 \$
Groupe Santé Ducore inc.	Service de santé	GG	2 500,00 \$
Hewlett Packard Enterprise Canada Cie	Licence informatique	GG	5 655,56 \$
Hôtel Carrefour St-Jérôme inc. (Comfort inn & Suites St-Jérôme)	Location de salle	GG	5 880,30 \$
Hotel Universel Alma	Location de salle	GG	1 250,00 \$
I.C.I. Influence communications inc.	Presse électronique	AOP	23 576,56 \$
Informatique Pro-Contact	Fournitures	GG	1 912,22 \$
ITI inc.	Fournitures	GG	21 470,40 \$
Leblanc, François (avocat)	Avocat		3 780,00 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Levio Conseils inc.	Entretien SISTA	GG	21 975,00 \$
Lexisnexis Canada inc.	Fournitures	GG	3 844,00 \$
Lifeworks [Canada] Ltd.	Service de santé - aide aux employés	GG	2 935,50 \$
MFBB inc.	Confection d'affiches et lettrage	GG	1 182,46 \$
Momentum 2000 inc.	Entretien des refroidisseurs d'eau	GG	1 797,99 \$
Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.	Avocat		5 032,17 \$
Nasco entretien ménager d'immeubles inc.	Entretien - Covid- 19	GG	2 496,00 \$
Neptune Security Services Inc.	Agent de sécurité	GG	22 404,99 \$
Norbec Communication	Micro - système d'appel	GG	1 535,00 \$
Northern Micro inc.	Fournitures	GG	4 554,00 \$
Okiok Data ltée	Tests d'intrusion	GG	17 602,50 \$
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	Huissier	Honoraires tarifés	9 579,84 \$
Paradis Montpetit Beauchamp, huissier justice, div. recouv.	Huissier	Honoraires tarifés	1 004,28 \$
Pharmacie Souad Khouri inc.	Envois Postaux	GG	5 587,09 \$
Planiselect inc.	Entretien informatique	GG	1 654,00 \$
Professionnels en règlement des différends S.A.	Avocat		4 878,75 \$
Publication Mass-média inc. (Le courrier parlementaire)	Presse électronique	GG	2 250,00 \$
Quality Inn	Location de salle	GG	2 280,00 \$
Ramada Plaza Le Manoir du Casino	Location de salle	GG	2 650,00 \$
Renaud, Marie-Pierre (avocate)	Avocat	GG	15 956,50 \$
SAS Institute [Canada] inc.	Licence informatique	AOP	3 133,20 \$
Sécurité B.S.L. ltée	Agent de sécurité	GG	7 840,33 \$
Service d'Interprétation Visuelle et Tactile du Montréal- Métropolitain	Service d'interprétation	GG	4 795,00 \$
Shopper + inc.	Fournitures	GG	2 090,34 \$
Société en commandite transport de valeurs GARDA	Transport de valeurs	GG	6 949,30 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Solutions P.F.T. inc.	Licence informatique	GG	9 062,93 \$
Solutions P.F.T. inc.	Fournitures	GG	3 713,91 \$
Solutions XMedius inc., Les	Licence informatique	GG	19 104,00 \$
Staples Advantage	Fournitures	GG	1 464,45 \$
Super 8 Hôtel St-Jérôme TM	Location de salle	GG	1 808,81 \$
Team Viewer GmbH	Licence informatique	GG	1 979,98 \$
Technologies LogikPOS inc., Les	Service de caisse enregistreuse	GG	2 751,78 \$
Telus Communications inc.	Service de téléphonie mobile	AOP	10 065,84 \$
Tenaquip limitée	Fournitures - COVID-19	GG	1 247,22 \$
Terranova Worldwide corporation	Formation	GG	2 907,00 \$
Thomson Reuters	Ouvrages de référence	GG	14 468,08 \$
Vidéotron Itée	Service de connexion internet	GG	4 465,31 \$
Wokebe inc.	Entretien salle des serveurs	GG	2 310,00 \$
Wolters Kluwer Canada Limited	Accès électronique et ouvrages de référence	GG	5 405,00 \$
TOTAL			513 208,25 \$

Note 1 :

Lexique	
GG =	Gré à gré
AOI =	Appel d'offres sur invitation
AOP =	Appel d'offres public

Les questions b), d), f) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>

8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

9. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère:
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2021-2022.

-
- a) Migration de la téléphonie IP
 - b) Procéder à la migration de la solution de téléphonie actuelle vers la téléphonie IP.
 - c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - d) 110 000 \$.
 - e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - f) 108 693 \$.
 - g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - i) 100 %.
 - j) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - l) Sans objet.
 - m) Aucune.

Pour les sous-questions a), b), d), f), i), et l), l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante:
<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

10. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Catégorie des dépenses	Coût 2021-2022 ¹
a) Photocopie :	31 923 \$
b) Mobilier de bureau :	18 539 \$
c) Ameublement :	0 \$
d) Décoration et embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes:	0 \$
e) Distributeur d'eau de source :	1 146 \$
f) Remboursement des frais de transport :	49 579 \$
g) Remboursement des frais d'hébergement :	13 527 \$
h) Remboursement des frais de repas :	10 759 \$
i) Remboursement des frais d'alcool et de fêtes :	0 \$
j) Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
I. a) au Québec :	
Frais de voyage	806 \$
Frais d'inscription	7 062 \$
II. b) à l'extérieur du Québec :	
Frais de voyage :	0 \$
Frais d'inscription :	0 \$

Note 1 : Les montants inscrits couvrent la période du 1^{er} avril 2021 au 28 février 2022.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale

11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie:
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils;
 - d) le coût d'utilisation des appareils;
 - e) le coût des contrats téléphoniques;
 - f) les noms des fournisseurs;
 - g) le nombre de minutes utilisées;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Dépenses téléphoniques	Coûts 2021-2022
a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
h) Le coût des frais d'itinérance	0 \$
i) Le coût des dépassements de forfaits de données	0 \$
j) Le coût de résiliation	0 \$
k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-

Pour les questions c), d), e), f) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

- 12.a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- 12.i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

12.n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : n) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 12.p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

Aucun poste n'a été aboli.

- 12.q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

12.r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Le nombre de postes vacants en date du 28 février 2022 est de 25.

RÉGION ADMINISTRATIVE	POSTES VACANTS
Bas-Saint-Laurent	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Capitale-Nationale	2
Mauricie	
Estrie	1
Montréal	16
Outaouais	
Abitibi-Témiscamingue	1
Côte-Nord	1
Nord-du-Québec	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Chaudière-Appalaches ²	
Laval	1
Lanaudière	
Laurentides	
Montréal	2
Centre-du-Québec	

Source : SAGIR : 2022-02-28

13.

- a) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
 - b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Cinq (5) employés réguliers ont été remplacés au 28 février 2022.
- c) Au 28 février 2022, il y a sept personnes retraitées engagées à titre d'employées occasionnelles ayant un contrat de travail d'un an renouvelable, et ce, conformément à la directive gouvernementale concernant les emplois occasionnels de la fonction publique.

14. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

a) b) f) g) h) et i)

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	f) Coût total	g) Coût des aménagements 2021-2022	h) Durée du bail	i) Propriétaire de l'espace loué
BAIE-COMEAU 625, boul. Laflèche	33,65	6 713,90 \$		2025-06-14	Société en commandite Laflèche
DRUMMONDVILLE 1680, boul. Saint-Joseph	96,58	13 934,42 \$		Note 1	S.Q.I.
GASPÉ 96, montée de Sandy Beach	41,16	10 041,33 \$		Note 1	S.Q.I.
GATINEAU 170, rue de l'Hôtel-de-ville	381,58	82 929,93 \$		Note 1	S.Q.I.
GRANBY 77, rue Principale	174,27	25 618,88 \$		Note 1	S.Q.I.
JOLIETTE 150, rue Saint-Paul	132,19	25 749,06 \$		2024-04-30	Gestion Centre Joliette Inc.

a) Emplacement	b) Superficie louée en m²	f) Coût total	g) Coût des aménagements 2021-2022	h) Durée du bail	i) Propriétaire de l'espace loué
LAVAL 1434, boul. Daniel-Johnson	627,45	132 966,83 \$		2027-07-31	161161 Canada Inc.
LONGUEUIL 201, Place Charles-Lemoyne	634,83	102 368,77 \$		Note 1	S.Q.I.
MONTRÉAL (Village olympique) 5199, rue Sherbrooke Est	4934,9	1 150 561,80 \$	22 449,80 \$	2027-06-30	Capreit 2 limited partnership
MONTRÉAL (Entrepôt) 190, boul. Crémazie Est	746,77	94 003,69 \$		Note 1	S.Q.I.
MONTRÉAL (Centre-ville) 1425, boul. René-Lévesque Ouest	713,82	155 799,99 \$		2023-02-28	Complexe 1425 RLO S.E.C.
MONTRÉAL (Beaubien) 4995, rue Beaubien Est	556,61	122 826,11 \$		2022-02-02	S.Q.I.
QUÉBEC 900, boul. René-Lévesque Est	847,39	304 375,32 \$		2028-03-31	9292-6369 Québec Inc.
RIMOUSKI 337, rue Moreault	54,98	8 562,21 \$		Note 1	S.Q.I.
RIVIÈRE-DU-LOUP 33, rue de la Cour	32,60	5 491,23 \$		Note 1	S.Q.I.
ROBERVAL 755, boul. Saint-Joseph	17,20	3 259,66 \$		2023-10-31	Société en commandite Plaza Roberval Enr.
ROUYN-NORANDA 255, rue Principale	88,74	14 705,58 \$		2023-10-31	9394-4189 Québec inc.
SAGUENAY 3950, boul. Harvey	277,02	56 103,11 \$	1 993,97 \$	Note 1	S.Q.I.
SAINT-JÉRÔME 500, boul. des Laurentides	195,70	37 911,21 \$		2021-03-15 Note 2	Investissements Galeries des Laurentides Ltée

a) Emplacement	b) Superficie louée en m²	f) Coût total	g) Coût des aménagements 2021-2022	h) Durée du bail	i) Propriétaire de l'espace loué
SAINT-HYACINTHE 3225, avenue Cusson	52,74	10 154,71 \$		2022-08-31	Beauward Immobilier inc.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 109, rue Saint-Charles	124,14	22 820,69 \$		Note 1	S.Q.I.
SALABERRY DE VALLEYFIELD 151, rue Salaberry Ouest	93,95	16 868,40 \$		2027-09-30	9183-2436 Québec Inc.
SEPT-ÎLES 456, avenue Arnaud	72,22	13 273,11 \$		2022-12-31	9074-9656 Québec inc.
SHAWINIGAN 212, 6 ^e rue de la Pointe	67,08	10 080,39 \$		Note 1	S.Q.I.
SHERBROOKE 200, rue Belvédère Nord	272,78	62 883,32 \$		Note 1	S.Q.I.
THETFORD-MINES 693, rue Saint-Alphonse Nord	5,20	753,79 \$		Note 1	S.Q.I.
TROIS-RIVIÈRES 100, rue Laviolette	293,84	42 227,86 \$		Note 1	S.Q.I.
VAL D'OR 595, 6 ^e Avenue	21,67	4 683,51 \$		2023-01-07	Monsieur André Soucy
Total versé à la SQI		2 537 668,81 \$	24 443,77 \$		

Note 1 : Aucune durée de bail pour les immeubles en propriété de la Société québécoise des infrastructures (S.Q.I.)

Note 2 : Bail à durée indéterminée. Négociations en cours par notre mandataire, la SQI, en vue d'une relocalisation.

- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- j) Sans objet
- k) Sans objet
- l) Aucune résiliation de bail en cours d'année.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Tribunal en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

15. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir:
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures pour les immeubles occupés par l'organisme dont celle-ci est la propriétaire.

Le Tribunal administratif du logement n'a aucun actif immobilier excédentaire pour l'année 2021-2022.

16. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

Aucun déménagement, aménagement, rénovation ou autre travail n'ont été effectués dans les espaces occupés par la haute direction du Tribunal administratif du logement en 2021-2022.

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Sans objet
- c) Sans objet

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

17. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu:

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2022;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Sans objet

18. Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant:
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

19. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2022-2023.

Au 28 février 2022, il n'y a aucun membre du personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique hors structure.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

20. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

21. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour tous les ministères et organismes.

22. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant:

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Au 28 février 2022, aucun employé n'était affecté à un autre organisme public, parapublic, parapublic non gouvernemental ou autres.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Sans objet

23. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Fournisseur	Abonnement	Coût
Thomson Reuters	Accès à l'information : loi annotée (selon MAJ)	792 \$
	Code civil du Québec et Code de procédure civile du Québec (volumes reliés en format poche, 74 exemplaires)	4 289 \$
	La Référence – Juridique et ressources humaines (accès électronique)	8 317\$
	Droit de la personne et les relations de travail (selon MAJ+ accès électronique)	237 \$
	Tribunaux administratifs du Québec – Règles et législations annotées (selon MAJ)	198 \$
Wilson & Lafleur	Lois et règlements sur le logement locatif (MAJ + recueils)	4 955 \$
	Formulaire de procédure civile (selon MAJ)	80 \$
Wolters Kluwer Québec Ltée	Accès à l'information et protection des renseignements personnels (selon MAJ)	4 334 \$
LexisNexis	JurisClasseur Québec – Collection de 23 volumes (selon MAJ)	4 468 \$
SOQUIJ	Banque AZIMUT (électronique - Inclus Express logement)	2 145 \$
	Aide à la citation	1 815 \$
	Express travail	790 \$
Diverses universités	Revue de droit	363 \$
Publication Mass-Média Inc.	Le Courrier parlementaire (électronique)	2 250 \$
I.C.I. Influence communication inc.	Revue de presse écrite et électronique	24 218 \$
PressReader	Journal de Montréal	40 \$
Le Devoir inc.	Journal Le Devoir	86 \$
PressReader	Journal Le Soleil	55 \$
PressReader	Journal The Gazette	100 \$
PressReader	Journal de Québec	40 \$
PressReader	Journal Le Droit	60 \$
Shutterstock Canada	Accès à des banques d'images et de musiques	351 \$

Note : compilation faite du 1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

24. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Le Tribunal administratif du logement n'a déboursé aucune somme en 2021-2022 pour l'achat de billet(s) de saison, de billets de spectacles ou d'événement sportifs et culturels, de billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges ou pour devenir membre d'un club privé ou autre.

25. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) Aucun coût de construction en 2021-2022.
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site;
 - i) les noms de domaines réservés;
 - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
-

- a) www.tal.gouv.qc.ca
- b) O2Web Solution
- c) Aucun coût de construction en 2021-2022.
- d) Hébergement : 14 400 \$
Entretien et mise à jour : 31 383 \$
- e) Aucun coût en 2021-2022.
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- j) 1 040 \$

26. Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant:

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes et organismes rencontrés;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Sans objet

27. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022:

- a) le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
- f) l'objet;
- g) les dates.

Sans objet

28. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

29. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

30. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.

31. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2022 pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

32. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Sans objet

33. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Il n'y a eu aucun versement de primes ou de bonis au rendement pour l'année 2021-2022.

34. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2021-2022, aucun boni ou autre rémunération variable fondés sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

35. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée à un employé assujetti à la Loi sur la fonction publique (cadre, professionnel et fonctionnaire).

Seuls les membres du Tribunal provenant du secteur privé ont droit à une allocation de transition lors de leur départ. Pour l'année 2021-2022, trois allocations de 160 148 \$ ont été versées.

36. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

37. Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

- a) Sans objet
- b) Sans objet

38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres):
- a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d’employés attitrés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

- a) la dépense totale (opération et capital) ;

CATÉGORIE DE COÛTS	2021-2022 *
Rémunération du personnel de l'OP	1 031 224 \$
Rémunération du personnel d'un autre OP en PS	0 \$
Ressources externes	0 \$
Impartition auprès d'un autre OP	342 032 \$
Impartition externe	345 445 \$
Acquisition	532 482 \$
Location	0 \$
Autres frais	0 \$
Réserve	0 \$
TOTAL	2 251 183 \$

* Dépenses en date du 28 février 2022

- b) les grands dossiers en cours ;

Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).

- c) le nombre d’employés attitrés aux dossiers informatiques ;

Cette question ne semble pas pertinente à l’étude des crédits.

- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

42. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

43. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Association	Membres	Montant des cotisations
Barreau du Québec	61	101 310,55 \$
Chambres des Notaires	4	6 626,00 \$
TOTAL	65	107 936,55 \$

En conformité avec tout document lié aux conditions de travail permettant le paiement de ces cotisations.

La sous-question c) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

44. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer:

- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
-

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Sans objet
- f) Sans objet

45. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
-

a) Sans objet

b) Sans objet

46. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
-

Le Tribunal administratif du logement n'a déboursé aucune somme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre ses activités.

47. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région:
- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022;
 - b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;
 - c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.
-

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- c) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

48. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

49. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.
-

La liste des contrats octroyés et visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022, s'il en est, est présentée à la réponse de la question 6.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

50. Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.
-

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme:

- a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
- b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022 ;
- c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

En 2021-2022, le Tribunal administratif du logement a remboursé aux employés 6 811,24 \$ pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

53. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

54. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) Au 28 février 2022, la somme dépensée en lien avec le Programme d'aide aux employés était de 3 553,50 \$.

b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) Au 28 février 2022, la somme dépensée spécifiquement en ressources externes en la matière était de 3 553,50 \$.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

55. Concernant l’entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l’organisme en 2021-2022, fournir :
- a) Le total des sommes dépensées;
 - b) Le nom des fournisseurs retenus;
 - c) La liste des contrats.

Sommes dépensées pour l’année 2021-2022 dont la Société québécoise des infrastructures n’est pas responsable du contrat d’entretien ménager :

a) b) et c)

Nom des fournisseurs	Sommes dépensées
Capreit	32 768 \$
Complexe 1425 RLO S.E.C	24 336 \$
Développement Pro-Expert	51 500 \$
Gestion immobilière l'Industrielle Alliance-vie inc.	34 398 \$
Nasco entretien ménager d'immeubles inc.	2 496 \$
TOTAL	145 498 \$

Pour les bureaux du Tribunal administratif du logement qui sont logés dans un immeuble de la Société québécoise des infrastructures et dont celle-ci est responsable du contrat d’entretien ménager, la réponse sera transmise par cette dernière.

56. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

Il n'y a aucune visite de la part de la CNESST dans les locaux du Tribunal administratif du logement, et ce, pour l'ensemble de ses bureaux sur le territoire québécois.

57. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;

a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

b) Sans objet.

c) Cette question de semble pas pertinente à l'étude des crédits.

d) Sans objet.

e) Sans objet.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>

58. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022:

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 du Tribunal administratif du logement.

59. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Comité de renouvellement de mandat de juges administratifs :

Nom et Prénom	Honoraires versés
Mme Lucie Lauzière	2 000 \$
M ^e Sophie Morin	250 \$
M ^e Karounga Diawara	200 \$
M. Gilles Hains	136,11 \$
Mme Suzanne Comtois	1 500 \$
M. Pierre Lemieux	600 \$
Mme Marie Lamarre	200,43 \$
Mme Hélène Grenier	327,33 \$
M ^e Louis-Philippe Lampron	400 \$
M ^e Gilles Doyon	200 \$
Mme Louise Marchand	1 000,02 \$
M. Alain Tremblay	542,40 \$

60. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
 - b) Heures de stages effectués;
 - c) Rémunération totale déboursée.
-

- a) Deux stagiaires ont été reçus au Tribunal administratif du logement en 2021-2022, soit une stagiaire en droit et un stagiaire dans le cadre du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH).
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) La rémunération des stages PDEIPH est assumée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

61. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2021 et 2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

62. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

63. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l’application des lois dont votre ministère est responsable de l’application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Sans objet